



GUIDE DES SUBVENTIONS

Sont éligibles

- Les projets favorisant l'accès à tous types de public.
- Les projets se déroulant sur le territoire de la CCVVS et ayant un rayonnement sur l'ensemble du territoire ou au moins sur plusieurs communes du territoire.
- Les projets portés par une ou plusieurs collectivités, une association ou des associations locales ou une association extérieure mais dirigeant son action sur le territoire, et éventuellement un organisme n'entrant dans aucune de ces catégories mais servant le territoire.
- Les projets valorisant les communes et le patrimoine local si possible.

Ne sont pas éligibles

- Les projets commerciaux ou locaux (kermesse, foire à tout, brocante, ...).
- Les projets portés par des particuliers sans structure juridique.

Taux et plafond subventionable

- Soutien dans la limite de 30 % du montant du projet avec un plafond de 2 000 € TTC
- Soutien financier complémentaire de la commune du lieu de manifestation vivement souhaité.
- Valorisation complémentaire du projet possible par le biais de la communication de la CCVVS, site internet, lettre d'information, mails, etc. En faire la demande en même temps.

Délai d'envoi de la demande

4 mois avant la manifestation

Dossier et pièces à fournir

Avant la manifestation

Courrier de demande (écrit ou courriel adressé à la CCVVS) incluant :

- Descriptif du projet avec objectifs et enjeux
- Descriptif de la structure.
- Budget détaillé du projet et liste des financeurs privés et publics.
- Accord de la commune d'accueil du projet.
- Pour les manifestations ayant déjà été organisées par le passé : un dossier de presse et le bilan.
- Autres demandes de subventions ou d'aides (financières ou en matériels)
- Détail des actions commerciales rémunératrices précédant ou accompagnant la manifestation
- *Descriptif des aménagements éventuels permettant l'accès aux personnes en situation de handicap.*



Après la manifestation

Bilan moral incluant :

- Photos de la manifestation (format JPEG définition 300 dpi) éventuellement vidéo.
- Nombre d'entrées ou évaluation du public ayant participé.
- Type de public (scolaires, moins de 18 ans, moins et plus de 60 ans)
- Bilan financier de l'opération.